

Fiche de renseignements

Mai 2008

Financière Manuvie – Division de réassurance

Réassurance Manuvie offre ses services dans les secteurs suivants : rétrocession vie (y compris la réassurance structurée), rétrocession IARD et gestion des avantages sociaux à l'échelle internationale. Manuvie exerce ses activités de réassurance partout dans le monde par l'intermédiaire de ses bureaux situés au Canada, aux États-Unis, en Allemagne, en Belgique, à la Barbade, à Singapour et au Japon. Bien qu'elle ne fasse plus souscrire de nouveaux contrats accident et maladie, la Division gère activement un important portefeuille de contrats de ce type qui est en liquidation depuis plusieurs années.

La Division de réassurance de la Financière Manuvie est le plus important rétrocessionnaire vie d'Amérique du Nord et détient une part de marché d'environ 43 % des contrats en vigueur; son portefeuille de réassurance vie individuelle s'élevant à 130 milliards de dollars américains. En 2007, la Division de réassurance a contribué à hauteur de 6 % au bénéfice net des actionnaires de la Société et de 2 % au total des primes et dépôts.

La Financière Manuvie est l'une des sociétés d'assurance vie les plus importantes du monde et l'une des deux seules sociétés d'assurance vie cotées en bourse à posséder des filiales d'assurance détenant la note AAA, cette note étant la plus élevée des 21 notes attribuées par Standard & Poor's. L'importante assise financière de la Financière Manuvie permet à la Division d'offrir à ses clients une capacité de règlement élevée. La Division de réassurance se spécialise dans la rétrocession, créneau où elle assume des risques d'assurance cédés par d'autres réassureurs. L'objectif de la division est de souscrire des contrats rentables tout en maintenant sa position de chef de file dans les créneaux où elle est active. Dans un sondage mené récemment auprès des grands réassureurs vie aux États-Unis, Réassurance Manuvie s'est classée au premier rang du classement des rétrocessionnaires les plus admirés¹.

Stephen McArthur, vice-président directeur et directeur général, dirige la Division de réassurance de la Financière Manuvie.

QU'ENTEND-ON par « réassurance » et « rétrocession » ?

En termes simples, la réassurance s'entend d'une assurance souscrite par une société d'assurance pour couvrir une partie ou la totalité de certains risques assumés au titre de contrats d'assurance établis par cette société. Autrement dit, **la réassurance constitue le transfert du risque d'assurance à un autre assureur moyennant le paiement d'un certain montant**. Le réassureur accepte de couvrir l'autre société d'assurance (appelée société cédante ou réassurée) pour la totalité ou une partie des pertes que la société cédante pourrait encourir en vertu de certains contrats d'assurance qu'elle a établis.

¹ Source : Sondage de Pelecanus auprès des réassureurs des États-Unis, mars 2008.

Le transfert du risque constitue le principe fondamental de la réassurance, qu'il s'agisse d'un risque de mortalité, de morbidité, de perte ou de destruction de biens, de déchéance, ou encore d'un risque lié aux charges ou au rendement des placements. En vertu d'une entente de réassurance, le réassureur peut accepter de participer à divers degrés à n'importe lequel de ces risques.

La réassurance permet de répartir le risque entre différentes sociétés d'assurance. En outre, un réassureur peut à l'occasion céder des risques à d'autres réassureurs dans le cadre d'une transaction appelée *rétrocession*. En d'autres mots, **la rétrocession représente une assurance pour les sociétés de réassurance**. Une société de réassurance qui réassure des risques cédés

par une autre société de réassurance au moyen d'une rétrocession est appelée *rétrocessionnaire*. La rétrocession augmente la capacité de règlement disponible sur le marché de la réassurance, ce qui accroît en retour la capacité de règlement des assureurs et du marché de l'assurance en général. L'étalement du risque permet une diversification au sein du portefeuille, ce qui diminue le coût général de l'assurance.

POURQUOI souscrire une réassurance?

Voici les quatre principales raisons de souscrire une réassurance :

- soutien financier
- capacité de règlement accrue
- protection en cas de catastrophe
- stabilisation des résultats

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Rétrocession vie

Les clients de la Financière Manuvie sont des sociétés de réassurance du monde entier avec lesquelles elle a établi de solides relations au fil des ans. Les contrats sont principalement souscrits aux États-Unis. Les activités menées en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde (sauf en Europe) sont gérées depuis les bureaux de Boston et de Toronto. Les services aux clients européens sont fournis depuis les bureaux de la Barbade et de Cologne.

Manuvie offre également des produits de **réassurance structurée** aux sociétés d'assurance vie qui ont des besoins en matière de réassurance ou de rétrocession. Ses spécialistes de la réassurance structurée évaluent directement les propositions de clients et les occasions que procurent des intermédiaires en réassurance. Elle se spécialise en solutions sur mesure conçues en collaboration avec le client pour faciliter une gestion efficace du capital et de l'excédent.

Rétrocession IARD

À titre de société solidement implantée sur le marché hautement spécialisé de la rétrocession dans les secteurs des biens et de l'aviation, Manuvie offre à ses clients un service exceptionnel en leur proposant des solutions axées sur leurs besoins, qui les aident à gérer la volatilité des bénéfices découlant de catastrophes importantes touchant les biens et le secteur de l'aviation. Ces activités sont gérées depuis le bureau de la Barbade.

International Group Program (IGP)

IGP est le plus important fournisseur de services de gestion commune des avantages sociaux à l'échelle mondiale. Il mène ses activités par l'intermédiaire d'un réseau international de sociétés d'assurance vie (assureurs associés) afin de répondre aux besoins de multinationales et de leurs sociétés affiliées en matière d'assurance collective et de régimes de retraite. Grâce à IGP, les clients peuvent regrouper les risques afférents aux avantages sociaux fournis par leurs sociétés affiliées du monde entier et bénéficier ainsi des résultats favorables découlant de leur participation au programme de regroupement. Les activités de IGP sont gérées depuis des bureaux situés à

Boston, à Bruxelles, à Tokyo et à Singapour. Dernièrement, IGP a encore une fois été classé au premier rang des fournisseurs de services de gestion commune des avantages sociaux au chapitre des primes mises en commun et compte le plus grand nombre de multinationales comme clientes².

– 30 –

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Laurie Lupton

Communications de l'entreprise

Téléphone : 416 852-7792

Courriel : laurie_lupton@manuvie.com

² Source : Sondage de Ernst & Young sur les services de gestion commune des avantages sociaux à l'échelle mondiale, mené en 2007.